

Parc naturel régional du Vercors

ECOGARDE

RAPPORT D'ACTIVITE

Sébastien Bossand
Secteur
Royans Drôme
2025



SOMMAIRE

1. RAPPEL.....	3
1.1. Les écogardes, une équipe de terrain au service du territoire.....	3
1.2. Les écogardes et les manifestations du territoire.....	5
1.3. Les écogardes et la gestion des sentiers.....	5
1.4. Le secteur du Royans Drôme et ses communes.....	5
1.5. Particularités du poste.....	6
2. SYNTHÈSE.....	7
3. MISE EN AVANT DU CHANTIER DE DÉVIATION DE LA FERME DES PESCHER VERS LE CANYON DES GUEULARDS.....	8
4. BILAN PAR COMMUNES.....	10
5. CONCLUSION.....	15
5.1. Temps de travail par missions principales.....	15
5.2. Bilan et perspectives.....	15
6. ANNEXES :.....	17
6.1. Annexe 1 : comptage du Lagopède alpin sur la Réserve des Hauts Plateaux....	17
6.2. Annexe 2 : comptage du Tétrasyre sur la Réserve des Hauts Plateaux.....	22

1. RAPPEL

1.1. Les écocardes, une équipe de terrain au service du territoire

Les écocardes du Parc sont des interlocuteurs de proximité. Ils vous apportent des réponses ou en réfèrent aux services compétents.

LES MISSIONS PRINCIPALES

- Gère principalement le suivi et l'entretien du balisage peinture et de la signalétique directionnelle (panneaux) des sentiers.
- Accueille, informe, sensibilise randonneurs et visiteurs.
- Surveille les sites naturels et veille à leur préservation.
- Sensibilise les visiteurs du Vercors à la richesse et la fragilité des patrimoines à découvrir ainsi que aux enjeux patrimoniaux et socioéconomiques du territoire.
- Assure un suivi scientifique et technique des milieux
- Est l'un des interlocuteurs de terrain privilégié des collectivités du territoire.

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT

Assure l'aménagement et la maintenance des installations et équipements liés au mobilier d'accueil, d'information, de signalétique (signalétique directionnelle et balisage).

A noter que l'entretien des chemins reste à la charge des collectivités concernées.

Participer à la veille des refuges et abris (propreté, sécurité...).

LES MISSIONS AUTRES :

- Participe aux patrouilles communes (surveillance et informations), à des chantiers avec les autres éco gardes du Parc et/ou la garderie de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors.
- Participe au suivi et à l'appui technique de certaines manifestations sportives, culturelles, patrimoniales, à la demande des communes du territoire.
- Prend en charge des stagiaires et aide à l'encadrement des chantiers de bénévoles ou de jeunes...

Les écocardes définissent leurs priorités d'interventions en fonction des retours des offices de tourisme, des randonneurs, du monde associatif, plateforme Suricate, etc...

Leurs tournées effectuées en début de saison permettent également de repérer les itinéraires dégradés (la veille travaux des sentiers).

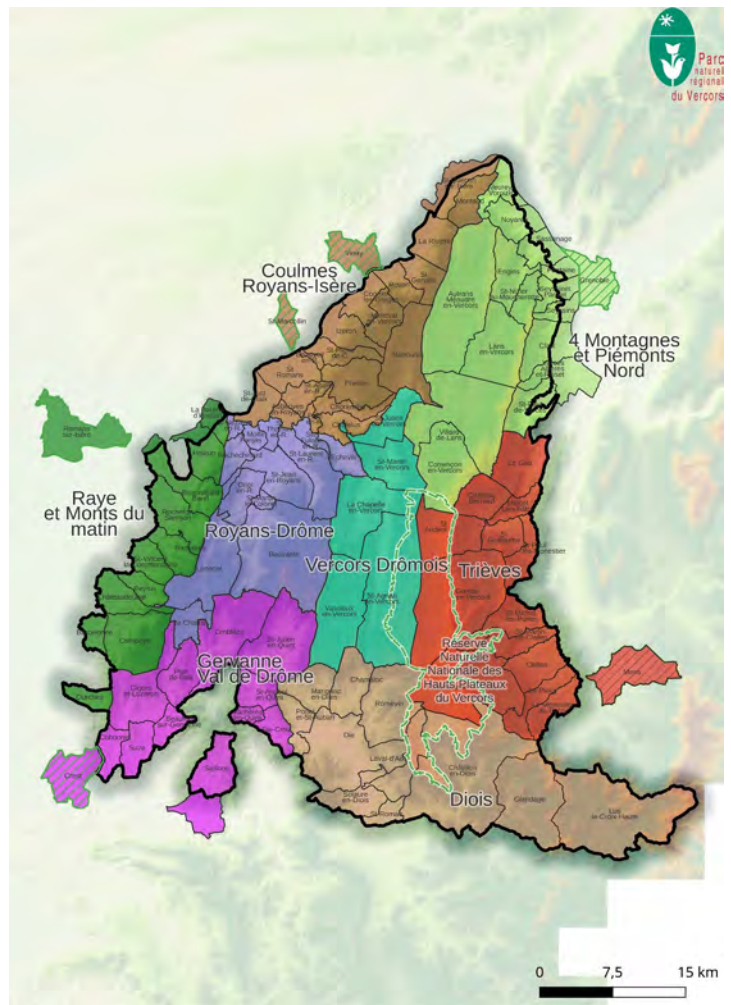
Un planning d'intervention permet de couvrir l'ensemble du réseau tous les trois ou quatre ans selon l'étendu des secteurs et la densité du réseau de sentiers (reprise du balisage peinture et veille de la signalétique).



Une équipe composée de huit écocardes répartis par secteurs, intervenant pendant six mois (pour 4 d'entre eux) ou à l'année sur l'ensemble du Parc naturel régional du Vercors.



Écogarde Sébastien Bossand



L'équipe des écogardes 2025

1.2. Les écocardes et les manifestations du territoire

Le Parc du Vercors rappelle que toutes participations des écocardes aux manifestations du territoire doivent faire l'objet d'une demande écrite du ou des organisateurs à la direction du syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors.



1.3. Les écocardes et la gestion des sentiers

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE LES COMMUNES ET LE SERVICE ECOGARDES EN MATIÈRE DE GESTION DES SENTIERS

L'ÉQUIPE D'ECOGARDES

gère principalement le suivi et l'entretien du balisage peinture et de la signalétique directionnelle (panneaux) des itinéraires de promenade et de randonnée.

LES COMMUNES OU EPCI

assurent la gestion de l'entretien des sentiers (débroussaillage, élagage, travaux...).

1.4. Le secteur du Royans Drôme et ses communes

Saint-Nazaire-en-Royans
La Motte Fanjas
Saint-Thomas-en-Royans
Saint-Laurent-en-Royans
Echevis
Rochechinard
Sainte-Eulalie-en-Royans

Saint-Martin-le-Colonel
Le Chaffal
Saint-Jean-en-Royans
Bouvante
Léoncel
Oriol-en-Royans

1.5. Particularités du poste



Un poste à temps complet réparti annuellement sur deux fonctions principales, celle d'écogarde du secteur Royans Drôme et celle d'agent technique au Parc naturel régional du Vercors.



Paysage de Saint-Nazaire-en-Royans © Fabian Da Costa

2. SYNTHÈSE

GESTION DES SENTIERS

Nombre total de poteaux posés (remplacement ou repositionné): 48 poteaux

Nombre de kilomètres balisés au total (rafraîchissement, reprise) : 79,2 km

Chantiers collectifs avec le groupe écogardes:

- Changement/remplacement de la signalétique sur le secteur du Trièves le 21 août.
- Ouverture de sentier et mise en place de chicanes à Omblèze le 10 juillet.

Travaux sur le secteur :

- Ouverture de sentier à Saint-Martin-le-Colonel les 27 et 28 mars.
- Chantier avec les militaires de la caserne d'Autrans au pas de l'Allier et au pas des Voûtes.
- Participation au chantier Concordia (St-Nazaire-en-Royans) du 02 au 16 octobre.
- Vingt huit alertes « Suricate » traitées dont seize pour des arbres tombés sur les chemins.

Travaux sur les autres secteurs du Parc du Vercors (appui aux collègues) :

- Pose de poteaux dans les secteurs du Trièves, de la Gervanne, du Vercors Drômois et du Diois.
- Piochage du terrain et mise en place de marches à Saint-Gervais.
- Pose de panneaux d'informations sur les mobiliers d'accueil et de panneaux « Relais Information Randonnée » (RIR) à Corrençon-en-Vercors, Villard-de-Lans et Lans-en-Vercors.
- Coffrage autour du mobilier d'accueil au parking de Beurre.
- Déviation du GR dans le secteur du Diois (vers le lieu-dit Justin).
- Sept alertes « Suricate » traitées dont six pour des arbres tombés sur les chemins.

Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés

SUIVI SCIENTIFIQUE (FAUNE FLORE-PROTOCOLES ET COMPTAGES)

Sur la Réserve naturelle des Hauts-plateaux du Vercors :

- Participation à un comptage Tétrasyre.
- Participation à un comptage Lagopède alpin.

Sur le reste du territoire :

- Participation à un protocole Petites Chouettes de Montagne sur le site d'Herbouilly.
- Deux protocoles Petites Chouettes de Montagne à Saint-Laurent-en-Royans.

SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC SUR SITES

- Une tournée de surveillance en binôme (après-midi / soirée) sur la Réserve naturelle des Hauts-plateaux le 09 mai.
- Une journée d'accueil du public à Omblèze le 15 juin.
- Une journée d'accueil du public à Omblèze le 22 juin, afin de faire un tuilage avec Agathe Couble, nouvelle écogarde du secteur Gervanne.
- Six tournée d'accueil et de surveillance (dont une en binôme et soirée) dans le secteur du Royans Drôme autour de points d'eau très fréquentés : cascade blanche (Sainte-Eulalie-en-Royans), cascade Frochet (Saint-Jean-en-Royans), Riou Caillat (Saint-Laurent-en-Royans), sur le bord de la Lyonne au hameau de la Rousse (Saint-

Martin-le-Colonel et Oriol-en-Royans).

PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS

- Participation à la journée mondiale des gardes nature de France en forêt de Saoû, avec la mise en place de stands tenus par les gardes adhérant à l'association (GNF). Cette journée est une manière de rendre hommage aux gardes décédés au cours de l'année précédente dans le monde et de parler des métiers de chacun. Deux sites d'accueil avaient été définis, un à la Coche (comme porte d'entrée de la Réserve naturelle des Hauts-plateaux) et à la forêt de Saoû. Sur chaque lieu d'accueil étaient présents des gardes du Département de l'Isère et de la Drôme, de la Réserve des Hauts Plateaux et des écocardes du Parc du Vercors.

ADMINISTRATIFS, RÉUNIONS, FORMATIONS...

- Une douzaine de réunions mensuelles de coordination avec l'équipe d'écogardes.
- Une demi-journée de formation sur la thématique des chiens de protection (lecture comportementale).
- Assemblée générale de Gardes Nature de France.
- Une demi-journée pour la prestation de serment dans le cadre de l'assermentation « police de l'environnement ».

3. MISE EN AVANT DU CHANTIER DE DÉVIATION DE LA FERME DES PESCHER VERS LE CANYON DES GUEULARDS

Date du chantier :

10 juillet 2025.



Localisation du chantier et équipe mobilisée :

Le chantier a eu lieu sur le sentier du canyon des Gueulards sur la commune d'Omlèze. Les écocardes mobilisés pour ce chantier étaient Etienne Bessaguet, Agathe Couble, Eric Charron, Alan Frascini et Quiterie Duron.

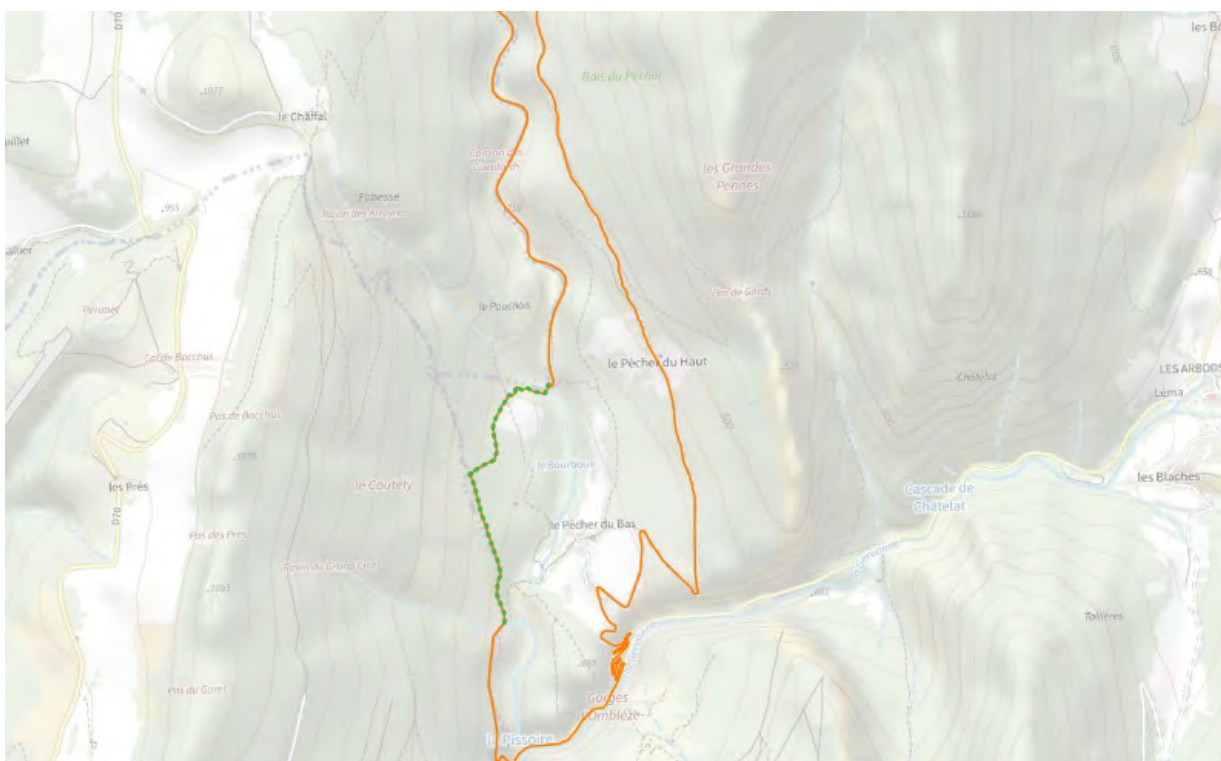
Un chantier collectif et de succession

Ce chantier est intervenu suite à la restructuration des secteurs du Parc du Vercors avec l'entrée de nouvelles communes au périmètre du Parc du Vercors. Le secteur Gervanne est maintenant intégré à celui du Val de Drôme. Ce chantier a permis de faire une transmission et un accompagnement à Agathe Couble qui reprend ce site.

Descriptif :

Suite à la demande des propriétaires de la Ferme du Pescher et en accord avec la Communauté de communes du Val de Drôme, la commune d'Omblèze et les propriétaires des parcelles concernées, un nouvel itinéraire a été mis en place évitant le passage dans la ferme.

Depuis, du départ de Baume Noire, il est souhaitable de poursuivre tout droit au poteau du Grand Cros et de bifurquer sur la droite plus haut afin d'accéder directement à l'entrée du canyon. La déviation a nécessité la création d'un nouveau sentier partant de l'itinéraire de la Grande Traversée du Vercors et rejoignant l'entrée du canyon. La mise en place de chicanes et le balisage de cette nouvelle portion ont été effectués. Il est désormais possible de profiter de la boucle du canyon des Gueulards sans passer dans la ferme du Pescher. Les propriétaires seront plus au calme pendant les périodes de forte fréquentation de cette randonnée phare.



4. BILAN PAR COMMUNES

	LE CHAFFAL	LÉONCEL	BOUVANTE
GESTION DES SENTIERS			
Nombre de poteaux directionnels (posés ou reposés) et localisation	1 poteau posé aux Moreaux.		9 poteaux
Nombre de km d'itinéraires re balisés et tronçons concernés		7,9 km	25,9 km
Travaux divers par communes	1 intervention.	4 interventions dont une réunion avec Mme le Maire concernant des conventions de passage vers le lieu-dit Pierre Chauve.	13 interventions dont un passage en mairie concernant la fermeture du GR9 entre « les Quatre routes et Bouvante-le-Bas ».
Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés			Fermeture du GR9 et mise en place d'une déviation. Chantier à effectuer sur Mégretièrre en 2026 suite à son annulation cette année. 11 alertes Suricate à traiter. Ouverture d'une portion de sentier entre « les Quatre routes et Lente » avec la mise en place du balisage et la signalétique de la piste existante.

	ORIOLE-EN-ROYANS	SAINTE-MARTIN-LE-COLONEL	SAINTE-JEAN-EN-ROYANS
GESTION DES SENTIERS		5 interventions	14 interventions.
Nombre de poteaux directionnels (posés ou reposés) et localisation		2 poteaux posés aux Ferronières et un poteau de rappel sur la nouvelle portion entre les Vignes et les Merles.	2 poteaux posés dont celui de la Source de la Grotte qui a une nouvelle fois disparu !
Nombre de km d'itinéraires re balisés et tronçons concernés		3,9 km	0,4 km
Travaux divers par communes	1 alerte Suricate concernant le pas de l'Echo avec un problème de dé balisage et de poteau arraché et jeté dans le ravin ; situation due à un problème de foncier.	Participation à la journée citoyenne de nettoyage des sentiers le 28 juin.	5 alertes Suricate.
SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC	4 passages en bord de rivières de la Lyonne et du Léoncel.	4 passages en bord de la Rivière la Lyonne (la Rousse).	4 passages à la cascade Frochet.

	ROCHECHINARD	SAINTE-NAZAIRE-EN-ROYANS	LA MOTTE-FANJAS
GESTION DES SENTIERS	3 interventions.	8 interventions.	2 interventions.
Nombre de poteaux directionnels (posés ou reposés) et localisation	1 poteau.	3 poteaux.	2 poteaux.
Nombre de km d'itinéraires re balisés et tronçons concernés	0,2	0,7	3,2
Travaux divers par communes		Participation à l'encadrement du chantier Concordia sur la commune (sentier du Mont Vanille).	

	ECHEVIS	SAINT-LAURENT-EN-ROYANS	SAINTE-EULALIE-EN-ROYANS
GESTION DES SENTIERS	3 interventions.	17 interventions.	9 interventions.
Nombre de poteaux directionnels (posés ou reposés) et localisation	1 poteau.	3 poteaux.	3 poteaux.
Nombre de km d'itinéraires re balisés et tronçons concernés	4,2 km	18,4 km	5,8 km
Travaux divers par communes			
Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés	Chantier avec le camp de montagne militaire d'Autrans, sur le sentier qui conduit au pas de l'Allier, très détérioré et dangereux avec du piochage pour recréer une assiette de sentier.		
SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC		4 passages à la cascade de Frochet et Riou Caillat vers Combe Laval, dont une en soirée pour surveillance des feux éventuels.	4 passages à la cascade blanche.
SUIVI SCIENTIFIQUE		2 passages dans le cadre du protocole Petites Chouettes de Montagne (PCM) à la forêt de Sapine Côte belle.	

	SAINT-THOMAS-EN-ROYANS
GESTION DES SENTIERS	3 interventions.
Nombre de poteaux directionnels (posés ou reposés) et localisation	3 poteaux.
Nombre de km d'itinéraires re balisés et tronçons concernés	8,6



cascade Frochet © PNRV



cascade Blanche © S&M Booth

5. CONCLUSION

Première saison d'écogarde consacrée uniquement au suivi du secteur Royans Drôme, suite à la restructuration des secteurs du à l'agrandissement du périmètre du Parc du Vercors (nouvelles communes adhérentes). Les recrutements de deux nouvelles écogardes (Quiterie Duron sur le secteur des Monts du Matin et Agathe Couble sur le secteur Gervanne) ont été effectués.

Quelque journées passées tout de même sur le secteur Gervanne, justement pour accompagner Agathe Couble et lui faire découvrir le secteur.

Suite à une année 2024 compliquée avec l'installation des nouveaux mobiliers d'accueil et d'informations du public qui avait mobilisé énormément de temps de travail et de personnel sur les secteurs du Parc du Vercors, cette année un temps de présence renforcé sur la gestion des itinéraires a pu être effectué avec la pose de 48 poteaux et environ 80 km de sentiers balisés.

Une présence importante également sur le terrain avec six journées pour de l'accueil du public et pour des tournées de surveillance et de police de l'environnement, autour des points d'eau comme la cascade blanche, la cascade Frochet, le Riou Caillat et le bord de la Lyonne (la Rousse).

Vingt huit alertes issues de la plateforme Suricate ont été traitées dont quinze concernant des arbres tombés sur les chemins.

5.1. Temps de travail par missions principales

<i>Missions</i>	<i>Nombre de jours effectués</i>
<i>Gestion sentiers</i>	45
<i>Accueil et surveillance</i>	10
<i>Administration et logistique</i>	19,5
<i>Protocoles scientifiques</i>	5
<i>Chantiers collectifs divers</i>	6
<i>Chantier Concordia</i>	3

5.2. Bilan et perspectives

L'an prochain il sera bien évidemment nécessaire de poursuivre l'entretien du balisage et de la signalétique afin de proposer une offre de qualité aux usagers.

Une attention particulière devra être portée à la portion du GR9 fermée à Bouvante. En effet le chantier devant le rendre praticable risque d'être de grande ampleur et d'une durée longue. Dans quel état sera le sentier ? Celui-ci se trouvant en limite de la Réserve Biologique Intégrale de l'ONF, faudra-t-il trouver un itinéraire de substitution ?

Un autre chantier est à prévoir et se situe à Mégretièrre également sur Bouvante ; le sentier menant à la centrale hydroélectrique est dans un mauvais état sur une distance de 50mètres environ, avec un ravinement qui à emporté l'assise. Un chantier de l'équipe des écogardes devra être mené assez rapidement.

La mise en place d'un prévisionnel pour les tournées de police en binôme est à organiser avec des journées et soirées sur les lieux de forte fréquentation.

La poursuite de l'accompagnement sporadiquement avec Agathe Couble est à maintenir sur le secteur de la Gervanne.

Un renfort de l'équipe écogardes sera réalisé pour mener à bien l'aménagement de la signalétique sur les communes des Monts du Matin, car ce secteur est en grande partie nouveau dans le périmètre du Parc du Vercors, il y a un gros travail de création et de pose de signalétique déjà entamé.

6. ANNEXES :

6.1. Annexe 1 : comptage du Lagopède alpin sur la Réserve des Hauts Plateaux



BILAN
COMPTAGE

INTRODUCTION

Tous les deux ans, la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors (RNNHPV) organise un comptage au chant afin d'estimer la tendance d'évolution de la population de lagopèdes alpins présents sur les crêtes orientales du massif du Vercors. Le protocole de comptage est établi par l'OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne) depuis de nombreuses années (Léonard, 1995).

La période de chant du lagopède débute vers mi mai pour se terminer début juin. 3 dates de comptages sont prévues espacées à une semaine d'intervalle pendant cette période, mais seuls les résultats de la meilleure journée sont pris en compte, cela afin d'éviter au maximum le biais lié notamment aux conditions météorologiques.

La RNNHPV a une forte responsabilité quant à la préservation de cette espèce, étant située à sa limite occidentale d'aire de répartition alpine et compte-tenu de la régression de ses populations sur l'ensemble de l'arc alpin.

PROTOCOLE

Les crêtes orientales du massif du Vercors situées sur la réserve naturelle sont prospectées du pas Ernadant au nord jusqu'à l'Aiguillette du Veymont au sud, tous les deux ans. Elles sont divisées en 10 secteurs de prospections ; à chacun des secteurs correspond un circuit, validé en amont par l'OGM et le personnel de la réserve naturelle (annexe n°1). Chaque circuit est parcouru sur toute sa longueur (sur les crêtes) par une équipe de deux observateurs, dont obligatoirement un membre de l'équipe de la réserve ou du PNRV (Parc Naturel Régional du Vercors). Chaque comptage nécessite donc la présence de 20 observateurs. Les lagopèdes étant sensibles au dérangement notamment pendant la période de reproduction, il est donc préférable de ne pas inclure d'observateurs supplémentaires.

Le comptage commence une heure avant le lever du soleil pour se terminer 1/2 heure après, ce qui correspond aux heures les plus actives pour la parade du lagopède.

Lors de la prospection, les individus vus et/ou entendus sont comptés et géolocalisés de manière la plus précise possible. Un point GPS est pris à l'endroit où l'on entend ou/et voit les lagopèdes sur le parcours. La distance doit être estimée et la direction de l'observation notée. L'heure est également notée. Chaque observation est indiquée sur une carte et une fiche fournies par l'organisateur.

Il faut indiquer si l'oiseau est vu chantant, non-chantant ou juste entendu, et le nombre de strophes entendues lors du chant, ceci afin de détecter des doubles-comptages éventuels.

Le chemin parcouru correspond à peu près à la ligne de crête. Les comptages ne se font que sur l'aller sur toute la longueur du secteur, pas sur le retour.

Toutes autres observations d'autres espèces peuvent être relevées.

A la fin des comptages, un débriefing est réalisé en présence de tous les observateurs, afin de déterminer le nombre total d'individus. Cela permet d'éviter les doublons en comparant chacune des observations sur l'ensemble des circuits.

RÉSULTATS

Cette année, suite à de mauvaises conditions météo, un seul comptage a pu être effectué, le mercredi 28 mai. Ceux prévus les 22 mai et 3 juin ont été annulés.

Les observations recueillies au cours de chaque matinée sont à interpréter comme suit :

- l'audition d'un oiseau chantant (non vu ou vu seul) est comptabilisée comme un mâle chantant ;
- l'audition de deux ou plusieurs oiseaux chantant est comptabilisée comme deux ou plusieurs mâles chantants ;
- l'observation d'un oiseau chantant accompagné d'un oiseau non chantant est comptabilisée comme un couple, il en est de même pour l'observation de deux oiseaux ensemble non chantant ;
- l'observation d'un oiseau isolé non chantant est notée comme « individu isolé non chantant ».

Le nombre de mâles correspond à la somme du nombre de mâles chantants, du nombre de couples et de la moitié des individus isolés non chantants (en admettant qu'un individu non chantant sur deux soit un mâle).

Les résultats par date et par secteur sont présentés ci-dessous.

Toutes les observations sont saisies dans l'application cartographique de l'OFB dédiée aux comptages des galliformes, et également dans la base de données Geonature du PNR Vercors.

1^{er} COMPTAGE (28 mai)

Équipes :

Secteur	Observateur 1	Observateur 2	Nb de coqs retenus
1501 (aiguillette)	G. Fruquière (RNNHPV)	Claire Catil (RNNHPV), François Arod	0
1502 (gd veymont sud)	L. delalande (RNNHPV)	Margot Lesturgeon, Blandine M.Poche	0
1503 (gd veymont nord)	S. Roche (PNRV)	Michel Morin, Céline Schmerber	0
1504 (pierre blanche)	B. Betton (RNNHPV)	Aleksandra Aboruszewska (RNNHPV)	0
1505 (roche rousse)	E. Charron (PNRV)	Victor Nicolai	2
1506 (rocheherbe)	D. Leroy (RNNHPV)	PE Briaudet (OFB)	1
1507 (Malaval)	S. Bossand (PNRV)	B. Palhec (RNNHPV)	0
1508 (Peyrouse)	A. Fraschini (PNRV)	N. Castaing (PNRV)	0
1509 (pas etoupe-pas morta)	Q. Duron (PNRV)	P. Cotte (OFB)	0
1510 (pas morta-pas ernadant)	-	-	-
			Total : 3 coqs

Au total, **3 coqs** ont été vus et/ou entendus sur l'ensemble de la zone.

Le secteur 1510 n'a toutefois pas pu être compté (observateur absent).

Les conditions météorologiques étaient bonnes, avec un peu de vent.

CONCLUSION / DISCUSSION

Suite à une mauvaise météo annoncée à la date du 1^{er} et 2nd comptages (22 mai, 3 juin), un seul comptage sur trois a pu être réalisé cette année.

C'est donc un total de **3 coqs** qui ont été comptés et retenus cette année (comptage du 28 mai).

Les résultats de ces comptages sont une nouvelle fois très faibles par rapport aux années précédentes (annexe n°2).

Il apparaît ainsi aujourd'hui une baisse (probable) importante et continue du nombre de lagopèdes sur les crêtes des hauts-plateaux.

Il n'y a pas eu de comptages des lagopèdes en 2024 sur la réserve naturelle.

Seul le suivi à long terme de cette population peut espérer estimer une tendance fiable d'évolution de la population, avec tous les biais à prendre en compte dans un tel protocole, basé sur des transects et des observateurs mobiles (méthode peu recommandée mais réalisée depuis l'an 2000 ; Calenge, 2011). Il peut être intéressant pour les prochaines années de décaler les jours de comptage pour les faire plus tôt dans l'année (baisse de la durée d'enneigement).

Les connaissances d'aujourd'hui, notamment grâce à l'utilisation de balises GPS et/ou de matériel de bio-acoustique, permettent de fiabiliser la méthode de comptage actuelle, en limitant les doubles comptages et les biais observateur (Sèbe *et al*, 2019). Ce sera sûrement à l'avenir des méthodes employées pour étudier la population de lagopèdes alpins présente sur la réserve naturelle.

Depuis 2023, la LPO a d'ailleurs mis en place 3 enregistreurs bioacoustiques sur le Grand Veymont, pendant la période de reproduction (mai-juin). Les résultats entre les 2 méthodes de dénombrement pourront ainsi être comparés.

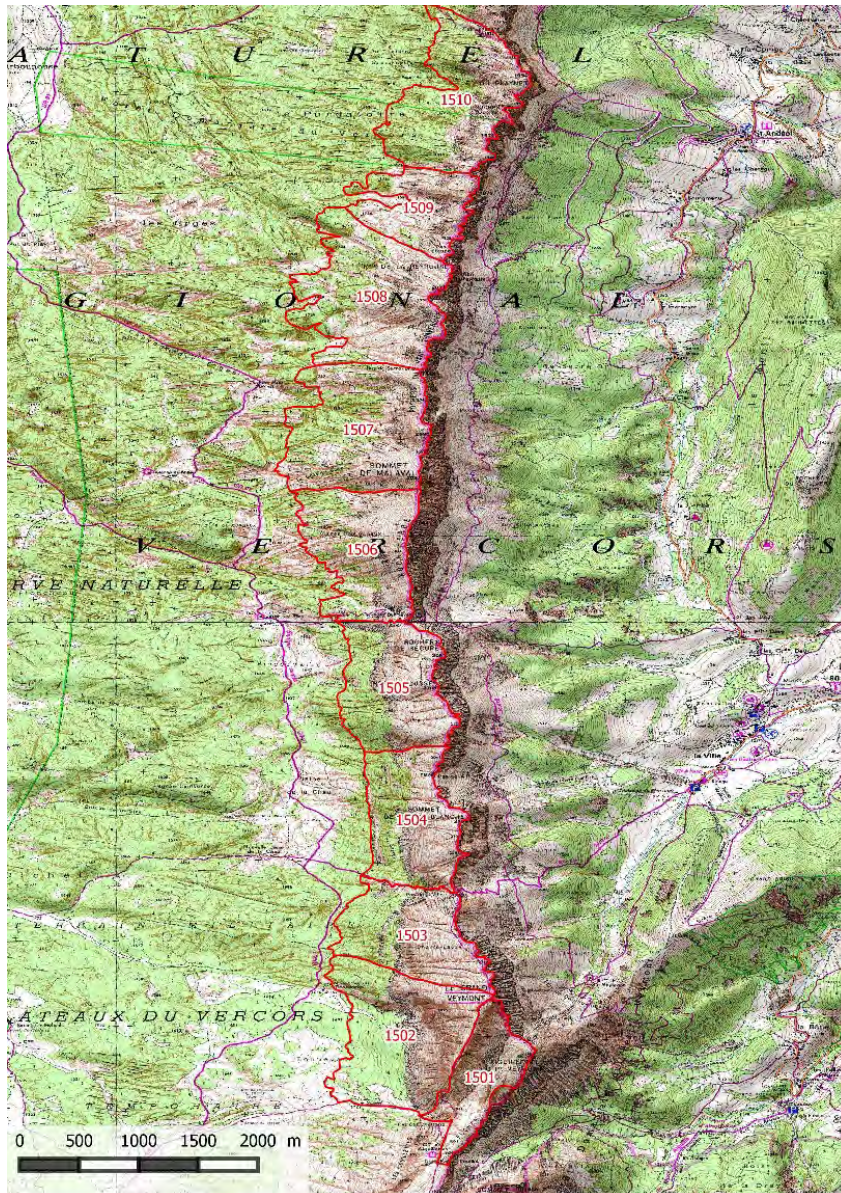
Bibliographie :

Calenge, C. 2011. Estimation des tendances d'évolution des effectifs du lagopède alpin. ONCFS.

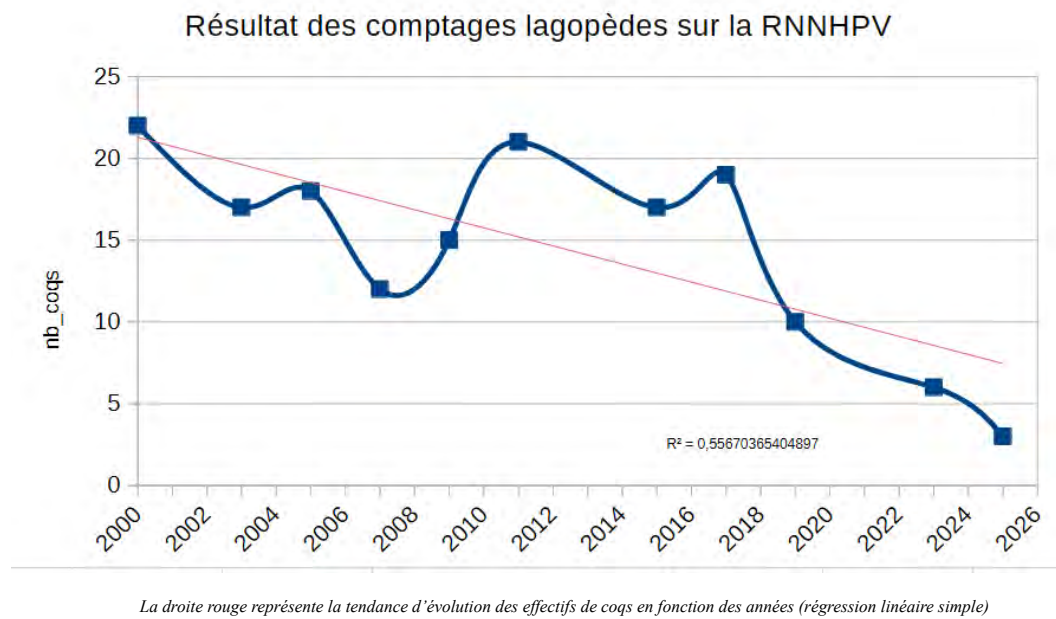
Léonard, P. 1995. Méthode de dénombrement des lagopèdes alpins mâles au chant et présentation des résultats ? *Bull. Mens. ONC* n°199, fiche n°85.

Sèbe, F., Marin-Cudraz, T., Novoa C., Mahamoud-Issa, M., Muffat-Joly, B., Aubry, P., Montadert, M., Desmet, J.F., Imberdis, L., Mansons, J., Guignet, J., Mathevon, J. 2019. L'information individuelle dans les vocalisations comme outil pour le suivi des lagopèdes alpins. *Faune Sauvage* n° 323, p.29-32.

Annexe n°1 : localisation des secteurs de comptage lagopèdes sur la RNNHPV



Annexe n°2 :

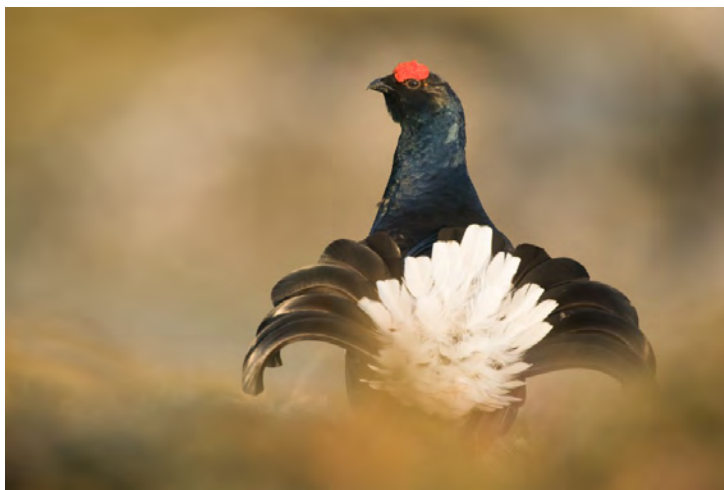


6.2. Annexe 2 : comptage du Tétrás lyre sur la Réserve des Hauts Plateaux



Tétrás-Lyre : Programme OGM 058
Comptages sur secteurs échantillons

Compte-rendu des comptages au chant de Tétrás-lyre
sur la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du
Vercors
(Unité TLY : 8210615 - Grand Veymont)



©Luca Melcarne

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 2025

Référent : Hervé Tournier
Structure : PNRV
Année : 2025

RNNHPV – H. Tournier – juin 2025

1

Rappel du protocole :

L'objectif du protocole d'échantillonnage spatial des secteurs de comptage au chant du tétras-lyre est double :

- Estimer la taille de la population de coqs chanteurs à l'échelle des régions naturelles,
- Estimer les tendances des effectifs des régions naturelles en analysant les changements observés entre les estimations successives obtenues au cours du temps.

La RNNHPV a souhaité obtenir des résultats précis à l'échelle de la réserve, aussi ce sont la moitié des 30 secteurs du territoire qui sont sélectionnés et comptés chaque année afin d'estimer la taille de la population et les tendances d'effectifs. Cette année, pour le traitement des données et la réalisation de l'échantillonnage, les statisticiens de l'OGM ont choisi l'option de tirage aléatoire simple sans stratification (contrairement à 2020 où on avait pris en compte 2 strates différentes en fonction de la distribution connue des coqs sur le territoire de la réserve naturelle, afin de minimiser la variance intra-strate par rapport à la variance inter-strates). Après analyse des données de 2020, il est effectivement apparu que la stratification ne fonctionne pas, la distribution spatiale des coqs dans la réserve n'étant pas stable dans le temps.

Cela ne change rien quant à la réalisation du protocole, mais uniquement dans le tirage aléatoire des secteurs et l'analyse statistique des données.

Le protocole de comptage est le même qu'habituellement, l'observateur se déplace dans le secteur choisi selon un itinéraire pré-établi, et compte tous les individus mâles et femelles vus et/ou entendus, en limitant le dérangement au maximum mais en essayant de passer proche des places de chant connues.

Le comptage commence une heure avant le lever du soleil et finit au maximum 2 h après.

Présentation de la zone de comptage :

En 2025, **15 secteurs** ont été sélectionnés : 821061520, 821061522, 821061523, 821061501, 821061502, 821061503, 821061505, 821061507, 821061515, 821061517, 821061518, 821061527, 821061529, 821061534, 821061531.

Seul le secteur 821061520 n'a pas été compté en 2025.

Déroulement des comptages :

Les comptages se sont déroulés sur 1 jour, le 7 mai, organisés comme indiqué ci-dessous :

Date du comptage	Secteur du comptage	Agents
07/05/2025	821061520	-
	821061522	Alan Frascini PNRV
	821061523	Hervé Tournier RNNHPV
	821061501	Anne-Julie Parsy RNNHPV
	821061502	Etienne Bessaguet PNRV
	821061503	Eric Charron PNRV
	821060505	Sébastien Bossand PNRV
	821061507	Stéphane Fayollat PNRV
	821061515	David Leroy RNNHPV
	821061517	Jean Andrieux RNNHPV
	821061518	Sylvain Roche PNRV
	821061527	Hervé Tournier RNNHPV
	821061529	Brice Palhec RNNHPV
	821061534	Lucas Delalande RNNHPV
821061531	Guillaume Fruquière RNNHPV	

Pour 2025, ce suivi a donc demandé 1 journée de comptage et la présence de 14 observateurs (14 jours-agent).

Condition d'applicabilité des comptages :

Conditions de visibilité (bonne, nuage bas, brouillard, ...) :

07/05/2024	Nuageux, brouillard, froid
-------------------	-----------------------------------

Etat de la couverture neigeuse : 10 %

Etat de développement de la végétation : -

Comportement des oiseaux

Durée et intensité de l'activité de parade et de chant des mâles : mâles assez actifs, souvent perchés

Activité des poules : quelques poules vues et ou entendues

Résultats des comptages :

Date	N° de secteur	Nombre de mâles	Nombre de poules
07/05/2025	821061520	-	-
	821061522	2	0
	821061523	4	0
	821061501	3	0
	821061502	7	0
	821061503	3	4
	821060505	1	0
	821061507	2	1
	821061515	1	0
	821061517	0	0
	821061518	0	0
	821061527	23	2
	821061529	10	0
	821061534	2	0
	821061531	0	0
TOTAL		58	7

NB : tous les résultats de comptage doivent apparaître dans ce tableau même ceux des comptages annulés pour cause de mauvais temps ou autres raisons ; les individus notés sont ceux qui se situent à l'intérieur des secteurs, ceux vus/entendus en dehors ne sont pas comptabilisés

Total coqs comptés : 58

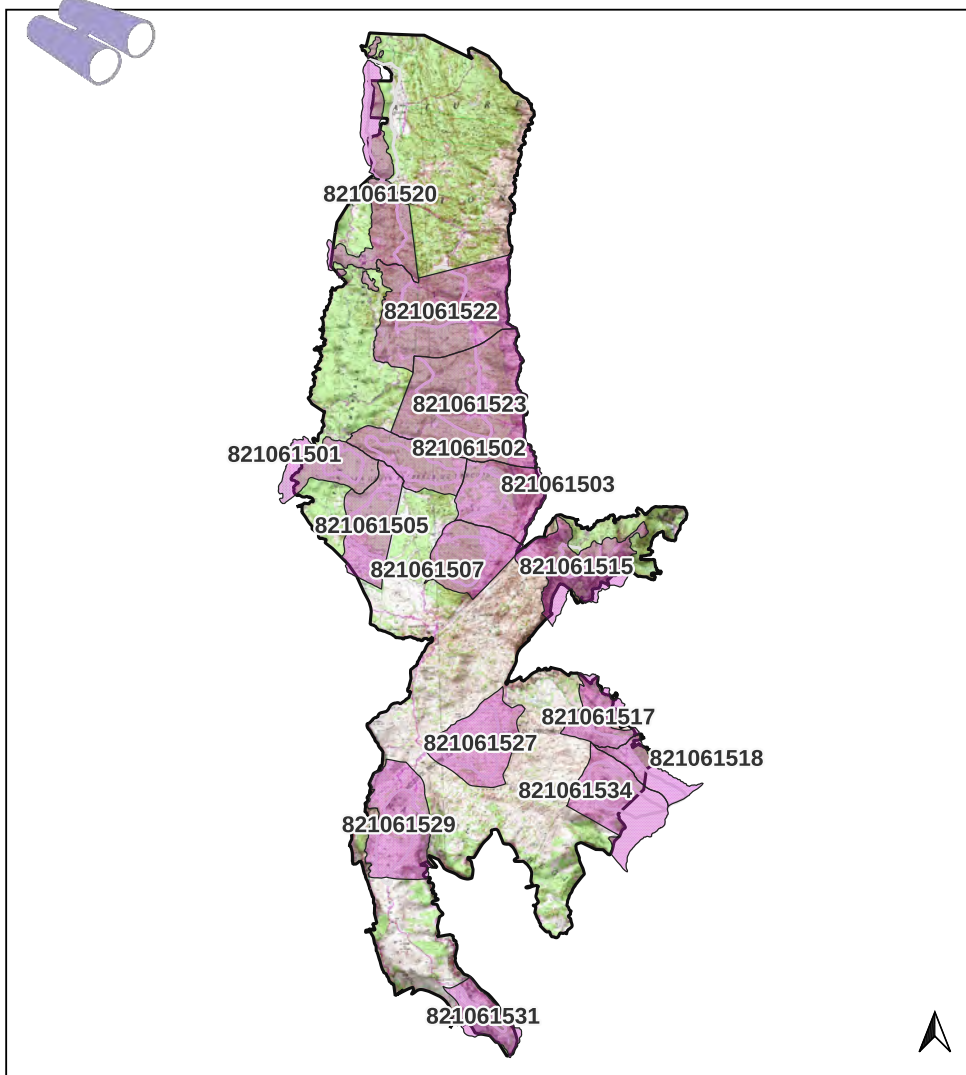
Total poules comptées : 7

Après analyse des résultats, nous obtenons une estimation du nombre de coqs chanteurs sur l'ensemble de la réserve à **xxx coqs [xxx-xxx]** ; IC xx % ; CV xxx %.

Un grand merci à tous les participants !

Carte n°1 : tirage aléatoire des secteurs de comptage 2025

Secteurs et circuits de comptage au chant des tétras-lyre sur la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors - printemps 2025



comptage tétras-lyre RNNHPV

- tirage_2025
- circuits_tetras_2025
- rnhp_perimetre

Sources : IGN, PNRV - 2025